

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G1140, Montréal, H2M 1Y8 (514 388-8696)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....11 février 2021
Heure..... 14 h 15
Lieu..... CHACUN CHEZ-SOI (RÉUNION ZOOM)

PRÉSENCES – La présence de 114 personnes a été enregistrée.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 21.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Benoit Gaulin propose *Caroline Joly*. Elle accepte et est élue présidente d'assemblée.

2. ADMISSION DES VISITEUSES ET VISITEURS

Christian Goyette souligne la présence dans la salle de quelques stagiaires de nos membres, lequel.le.s sont d'emblée admis.e.s à l'assemblée générale – tels que le prévoient nos règlements. Il ajoute qu'est aussi présente Cloé Zawadzki-Turcotte, qui est conseillère du Service d'appui à la mobilisation et à la vie régionale de la CSN. Pour qu'elle puisse demeurer avec nous, l'assemblée doit explicitement accepter de l'admettre à la rencontre.

Recommandation 20

Que l'assemblée générale du SPECA admette les visiteuses et les visiteurs.

Proposée par Gaston Sauvé
Appuyée par Jean-Daniel Daigle
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 21

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Admission des visiteuses et visiteurs
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Procès-verbaux du 15 octobre 2020 et 6 janvier 2021
 - 4.1. Adoptions
 - 4.2. Suivis
5. Nouveaux membres
6. Informations
 - 6.1. Accueil des nouveaux et 5 à 7 des non-permanents
 - 6.2. Cote R
 - 6.3. Dîner de réflexion sur les assurances
7. Comités (Postes à combler)
8. Négociations
 - 8.1. État de la situation
 - 8.2. Recommandations
9. Varia

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Carine Blais
Adoptée à la majorité

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 OCTOBRE 2020 ET 6 JANVIER 2021

4.1 Adoptions

Recommandation 22

Que les procès-verbaux des assemblées générales du 15 octobre 2020 et 6 janvier 2021 soient adoptés tels que présentés.

Proposée par Mohand Atroun
Appuyée par Jean-Daniel Daigle
Adoptée à l'unanimité

Suivi du procès-verbal du 6 janvier 2021

Point 5. Ajout de ressources ministérielles à l'enseignement en contexte de crise sanitaire.

Alain Long précise que la Direction a accepté les orientations du mandat adopté par la dernière assemblée quant à l'utilisation des ressources de l'annexe S120. Il rappelle notamment que les départements avaient la possibilité d'utiliser cet ajout de ressources dès la session d'hiver ou de le reporter à la session d'automne. À sa connaissance, un seul département a décidé de les utiliser à la session d'hiver 2021. De plus, les ressources ajoutées à la formation continue ont permis d'octroyer des charges pleines à tou.te.s les enseignant.e.s admissibles aux charges à la formation continue et ayant un minimum de trois ans d'ancienneté.

5. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant.e.s ayant adhéré au SPECA depuis le 15 octobre 2020 et dont les noms suivent : ***Marianne Hérard*** (Radiodiagnostic), ***Pauline Hubert***, ***Noémie Marquis*** (Mathématiques), ***Marion Beaulieu*** (Histoire), ***Julien Beauregard***, ***Jérémi Coutu-Perrault***, ***Karine Pietrantonio*** (Français et lettres), ***Annick Desbiens*** et ***Valérie Beaudoin*** (EPM).

6. INFORMATIONS

6.1 Accueil des nouveaux et 5 à 7 des non-permanents

Christian Goyette annonce à l'assemblée que le 5 à 7 des non-permanent.e.s aura lieu le 12 mars, dans une formule à distance. Une activité d'Introduction à la vie syndicale aura lieu durant la première demi-heure de l'activité et vise à familiariser les membres aux structures syndicales.

6.2 Cote R

Elsa Myotte rappelle qu'une équipe composée d'elle-même, de Guillaume Poliquin et de Caroline Frisco (enseignante au Collège Marie-Victorin) avait fait une présentation en dîner-causerie l'an dernier sur la cote R, laquelle révélait que l'application du plus récent mode de calcul entraînait des problèmes d'équité. Depuis, des développements prometteurs sont survenus puisque le Directeur des études du Collège (Charles Duffy) a contribué à mettre sur pied un comité d'étude sur la cote R à la Fédération des cégeps et qu'une équipe de recherche universitaire travaille actuellement sur cette problématique. Cette équipe a réalisé une première analyse l'automne dernier et, déjà, cela confirmerait un biais considérable qu'il importera d'examiner davantage. Leurs travaux se poursuivent.

6.3 Dîner de réflexion sur les assurances

Guillaume Poliquin rappelle que d'importantes modifications sont annoncées pour l'automne prochain quant au régime de couverture et que, étant donné l'ampleur du chantier de réflexion ouvert par l'assureur et de possibles modifications au régime, un dîner de réflexion sur les assurances est organisé pour les membres du SPECA le jeudi 1^{er} avril. Aucune décision ne sera prise au moment de ce dîner, mais il permettra de se préparer aux importantes décisions que l'assemblée générale aura à prendre l'automne prochain.

7. COMITÉS (POSTES À COMBLER)

7.1 Invitation à former des comités syndicaux (non électifs)

Christian Goyette invite les membres intéressés à participer au Comité de mobilisation à contacter le secrétariat du SPECA. Il invite également les membres intéressés à participer à la formation de comités syndicaux LGBTQ+ ou sur le racisme systémique à se manifester.

7.2 Comité de concertation et d'action en environnement (1 poste à combler)

Mathieu Brière-Provencher informe l'assemblée des projets et travaux en cours de ce comité.

Il n'y a pas de candidature pour combler le poste vacant.

7.3 Équipe santé mieux-être (1 poste à combler)

Michèle Bastien présente le comité et ses principales activités.

Il n'y a pas de candidature pour combler le poste vacant.

7.4 Comité d'aménagement des locaux (2 postes à combler)

David Schwinghamer présente le comité et les obstacles qu'il rencontre depuis le début de la pandémie.

Guillaume Trudel propose **Kim Riverin**.

Marie-France Sauvé propose **Mohand Atroun**.

Il n'y a pas d'autre candidature. Les candidat.e.s acceptent et sont élu.e.s par acclamation.

8. NÉGOCIATIONS

8.1 État de la situation

Guillaume Poliquin présente la situation aux tables de la négociation en cours, qui n'avancent plus depuis quelques mois, car le flou autour du cadre financier du gouvernement bloque toute possible avancée – et ce tant à la table centrale (où sont notamment négociés les conditions salariales et la retraite) qu'à la table sectorielle (où sont négociées les conditions de travail spécifiques aux enseignant.e.s du collégial). Il cite l'exemple de la dernière offre patronale sur les salaires, qui date de mai 2020. Il rappelle que la partie syndicale avait demandé une suspension des négociations au printemps passé, ce que le gouvernement avait refusé en prétextant vouloir faire un blitz de négociation – qui ne s'est pas concrétisé.

Malgré des discussions au départ fructueuses à la table sectorielle sur des demandes chères aux membres du SPECA (rémunération équitable des enseignant.e.s à la formation continue, demandes pour les techniques lourdes de la santé, etc.), la négociation y stagne également depuis plusieurs semaines. On retient d'ailleurs que la CAQ avait annoncé vouloir supprimer les 6 premiers échelons de l'échelle salariale des enseignant.e.s du primaire et secondaire, mais cette idée ne s'est pas non plus concrétisée à la table de négociation. Le départ à la retraite du porte-parole de la partie patronale est interprété par plusieurs comme un signe que les choses ne sont pas près de débloquer du côté patronal. Les autres tables sectorielles (ex. du personnel de soutien) n'avancent pas non plus, et c'est aussi vrai pour les négociations des autres centrales syndicales (ex. CSQ, FTQ). Seule exception au tableau, la FIQ a une entente au sectoriel, mais toujours pas à la table centrale.

8.2 Recommandations

Laurence Daigneault Desrosiers présente la recommandation et précise qu'elle est proposée dans toutes les assemblées de la CSN des secteurs public et parapublic, et donc à plus de 160 000 travailleuses et travailleurs. Elle s'inscrit dans une démarche en deux temps : se doter du mandat d'intensifier les moyens de pression et de commencer à planifier la grève, puis, au moment jugé opportun, de tenir une seconde assemblée générale afin de voter, à scrutin secret, un mandat de grève. Cela s'inscrit dans la continuité du processus de négociation dans lequel nous sommes depuis plusieurs mois, et cela est rendu nécessaire par le blocage de la partie patronale qui fait stagner la négociation. Il ne faut pas perdre de vue que, malgré la pandémie, nos demandes sont toujours aussi légitimes qu'auparavant, et que les problèmes ne sont pas plus acceptables. C'est d'autant plus vrai que la pandémie a exacerbé les problèmes, et ce tant pour les enseignant.e.s et les étudiant.e.s que pour les travailleuses et les travailleurs du secteur public, et même pour les usagers des services publics qui sont fortement éprouvés. La négociation actuelle devait être la négociation des bas salarié.e.s et du réinvestissement dans les services publics – il faut s'en rappeler.

Laurence Daigneault Desrosiers précise qu'il y a des questionnements légitimes quant aux moyens de pression qui seront choisis et leurs impacts, mais qu'il faut se rappeler que l'amélioration sur le long terme des conditions des travailleuses et des travailleurs signifie aussi l'amélioration des services publics pour

Les citoyens. D'ailleurs, on sait que les employés de la santé et des services sociaux, en raison de la loi sur les services essentiels et de possibles décrets gouvernementaux, ne sont actuellement pas en position de se mobiliser autant que nécessaire.

Des discussions s'ensuivent. Des membres font noter que la formulation de la proposition est floue et qu'une reformulation serait souhaitable. Cependant, puisque la recommandation est non amendable, aucun amendement n'est réalisé.

Recommandation 23 (non amendable)

Considérant

- Que les demandes déposées par les enseignant.e.s de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) dans le cadre des négociations actuelles, demandes qui reposent sur un important exercice de consultation, sont légitimes;
- Que notre convention collective est échue depuis près d'un an;
- Que bon nombre des problèmes vécus actuellement dans les cégeps comme dans l'ensemble des secteurs public et parapublic précèdent la crise sanitaire que nous traversons et qu'ils sont exacerbés par celle-ci;
- Que le gouvernement ne fait rien actuellement pour régler la négociation et que celle-ci stagne depuis plusieurs mois, et ce, autant à la table centrale que dans l'ensemble des tables sectorielles du Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP-CSN);
- Que des moyens de pression seront nécessaires pour sortir les négociations de l'impasse dans laquelle elles se trouvent;

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du Syndicat du personnel enseignant du Collège Ahuntsic donne le mandat d'intensifier les moyens de pression en milieu de travail en tenant compte de la situation sanitaire et de planifier l'exercice de la grève au moment jugé opportun.

Proposée par Mohand Atroun
Appuyée par Renaud Mailhot-Paquette
Adoptée à l'unanimité

Laurence Daigneault Desrosiers explique la recommandation de l'exécutif du SPECA qui suit, qui s'appuie notamment sur le bilan du SPECA de la négociation de 2015. Son objectif est d'obtenir un mandat plus précis que le précédent. Elle précise que l'idée de déployer de façon asymétrique des moyens de pression n'implique pas de se dissocier des autres fédérations de la CSN et des autres travailleuses et travailleurs du secteur public, bien au contraire : il s'agit de prendre en considération les conditions très différentes de chaque secteur. On sait, en particulier, que la mobilisation en santé est très limitée dans le contexte actuel (en raison de la Loi sur les services essentiels et du fait que la pandémie favorise les décrets gouvernementaux). Il importe donc de réfléchir aux possibilités d'agir de façon asymétrique, notamment en considérant le calendrier de l'enseignement collégial : si l'intensification des moyens de pression s'enclenchait bientôt, nous pourrions être en position pour faire grève au printemps. Si nous attendons les autres secteurs, cette situation ne surviendrait qu'en mai ou juin, ce qui n'est clairement pas un bon moment pour nous mobiliser. De plus, le secteur de l'éducation hors CSN paraît être en bon chemin, côté mobilisation, et ce notamment du côté du personnel de soutien et à la FEC-CSQ où 10 syndicats d'enseignant.e.s du collégial sur 11 ont déjà en main un mandat de grève. D'autres secteurs de l'éducation à la FTQ et à la FAE seraient également à la recherche de mandats de grève. Si le *timing* est bon en éducation, ça pourrait être un levier pour tous les secteurs des services publics.

Recommandation 24

Considérant

- Que les conditions de mobilisation sont très inégales selon les milieux de travail, notamment en raison de la manière dont la pandémie les affecte;

- Que la solidarité avec les secteurs où la mobilisation est plus ardue dans ce contexte peut s'exprimer en précédant ceux-ci dans l'exercice de moyens de pression lourds;
- Que les moyens de pression déployés de manière asymétrique peuvent bénéficier à l'ensemble des services publics et parapublics et servir de levier pour tous et toutes dans les négociations actuelles;
- L'état actuel de la mobilisation dans le secteur de l'éducation, notamment le mandat de grève de 5 jours à exercer au moment opportun des syndicats du secteur de l'éducation de la CSQ;

Il est proposé :

Que l'assemblée générale du SPECA mandate ses représentant.e.s, dans le cadre de la négociation en cours, pour demander à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) :

- de proposer un éventuel déploiement asymétrique des moyens de pression au sein du Comité de coordination des secteurs public et parapublic de la CSN (CCSPP-CSN), afin de respecter les capacités de mobilisation et le calendrier de chaque fédération;
- de coordonner, dans la mesure du possible, ses moyens de pression lourds, dont la tenue éventuelle de journées de grève, avec les syndicats en enseignement collégial de la Fédération des enseignantes et enseignants de CÉGEP (FEC-CSQ) et potentiellement avec d'autres syndicats en éducation.

Proposée par Chantal Deslauriers
Appuyée par Gaston Sauvé
Adoptée à l'unanimité

9. ENSEIGNEMENT EN TEMPS DE COVID

Elsa Myotte revient sur la situation actuelle d'enseignement en temps de pandémie, et apporte quelques précisions quant à l'annonce ministérielle prévoyant d'augmenter le nombre d'activités en présence au Collège. À ce sujet, la Direction du Collège est bien consciente que l'annonce arrive tard et que la planification pédagogique de la session en cours ne peut pas être revue. Néanmoins, la Direction entend former un *think tank* pour réfléchir aux pistes permettant d'augmenter la présence d'étudiant.e.s au Collège. Pour l'instant, les principales pistes retenues sont les cours réversibles et comodaux, et les activités parascolaires.

Des discussions s'ensuivent et certaines questions sont soulevées. On espère que les précisions et consignes de la Direction quant à la possibilité d'accueillir en classe des étudiant.e.s seront claires. Quelqu'un souligne l'importance que la Direction consulte ou inclut les enseignant.e.s dans ses réflexions. Enfin, Laurence Daigneault Desrosiers rappelle qu'il importe de déclarer les situations de *zoombombing* à nos directions adjointes, et de prévenir également nos coordinations départementales et le SPECA (en les mettant en copie conforme des courriels) pour leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution des cas.

10. VARIA

Rien à signaler.

Mohand Atroun propose la levée de l'assemblée.
L'assemblée est levée à 16 h 34.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire et responsable des communications